

Flash Infos n°15-04

6 mars 2015

Syndicat National des Activités Physiques et Sportives

<http://snaps.unsa-education.org>



Dialogue social **Blocage persistant !**

Après le refus du ministre d'échanger sur l'engagement présidentiel réaffirmé d'intégrer le ministère JS à un grand pôle éducatif et l'entêtement de la DRH à ne pas prendre en compte les spécificités des PTP JS, le SNAPS et l'intersyndicale JS haussent le ton.

La 1^{ère} réunion sur « l'avenir du champ JS » boycottée par l'intersyndicale JS.

Malgré le refus obstiné du ministre d'ouvrir le débat sur l'intégration du champ JS au sein d'un pôle éducatif, l'intersyndicale avait proposé de créer un groupe de travail national chargé :

- de préparer la copie ministérielle prévue dans le cadre de « la revue des missions » ;
- d'anticiper ses conséquences structurelles dans le cadre de « la réforme territoriale ».

La seule condition¹ émise par l'intersyndicale était que ce groupe de travail se réunisse mensuellement sous la présidence du ministre ou de son directeur de cabinet.

Malheureusement et contrairement à l'engagement pris, le ministre et son directeur de cabinet nous ont fait savoir, qu'en raison d'un comité interministériel sur la citoyenneté, ni l'un, ni l'autre ne pourrait présider la 1^{ère} séance de travail prévue le 6/03/15... Laissant une nouvelle fois le SGMCAS² seul aux manettes, sans que celui-ci n'ait ni le droit, ni la possibilité de discuter des missions JS (domaine réservé aux politiques), ni des DDCS/PP (domaine réservé au SGG).

Prenant acte de cette nouvelle fuite du politique, l'intersyndicale³ JS a bien sûr refusé de cautionner cette parodie de dialogue social à laquelle l'administration l'avait invitée.

La CAP des PS du 5/03/15 boycottée⁴ par le SNAPS.

Face au refus de la DRH d'imposer aux directeurs (principalement des DDCS/PP) le respect de la procédure de notation, le SNAPS a boycotté la CAP du 5/03/15 sur les révisions de notes et l'avancement⁵ d'échelon.

De plus en plus de directeurs « sous notent », voire sanctionnent, les collègues qui s'investissent dans leurs missions statutaires techniques et pédagogiques en limitant les tâches administratives et refusant d'effectuer des contrôles⁶.

Le SNAPS ne peut plus accepter ces dérives qui menacent chaque jour un peu plus l'avenir et l'existence de nos corps techniques et pédagogiques, donc du ministère tout entier !

¹ Condition acceptée par le directeur de cabinet dans sa décision de créer ce groupe de travail.

² Secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales.

³ SNAPS et SEP/UNSA-Education, FSU et CGT.

⁴ La CAP sera reconvoquée sous 15 jours.

⁵ Celui-ci ne peut se faire qu'une fois que la procédure de révision de notes est terminée.

⁶ Ce refus est un droit, car l'ordre donné par le directeur est illégal (cette mission n'est pas dans les missions des PS) et susceptible de troubler l'ordre public (un contrôle réalisé par un agent non spécialiste menace la sécurité des personnes concernées par les hébergements ou activités contrôlés).



Les PTP sont la force du ministère des sports
Le SNAPS est leur meilleur atout de survie